

**ADDENDUM 1**

**COMMENTAIRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**  
(résultant de la ScC-SC6)

**LIGNES DIRECTRICES RELATIVES À LA POLLUTION LUMINEUSE  
DONT EST VICTIME LA FAUNE SAUVAGE**

**UNEP/CMS/COP14/Doc.30.4.4**

**RECOMMANDATIONS POUR LA COP14**

Recommandé pour adoption avec modifications.

**COMMENTAIRES SUR DES SECTIONS SPÉCIFIQUES / Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES  
PROPOSITIONS DE RÉVISION DU TEXTE**

Il est recommandé de modifier les titres de la Résolution et des Décisions comme suit *Lignes directrices de la CMS relatives à la pollution lumineuse ~~dont est victime la faune sauvage~~*, pour assurer la cohérence avec le texte des lignes directrices.